Projet associatif 2015|2022
LPO Vendée

vendee.lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VENDÉE

Sommaire

La LPO Vendée

De la protection des macareux à celle de la biodiversité .. 3
La LPO aujourd'hui 4
Les réussites de la LPO Vendée depuis 20 ans 5
Des valeurs qui nous rassemblent 6
Des enjeux pour la biodiversité à moyen terme 7

Cinq axes stratégiques

Axe 1 | Placer la biodiversité au cœur du débat citoyen 10

Axe 2 | Développer, enrichir les connaissances naturalistes et mettre en œuvre des actions de protection 12

Axe 3 | Accompagner tous les acteurs du territoire dans la prise en compte de la biodiversité..... 14

Axe 4 | Favoriser une agriculture qui innove par la préservation de la biodiversité..... 16

Axe 5 | Porter des actions militantes et assurer leur médiatisation 18

Trois axes opérationnels pour atteindre nos objectifs

Axe 6 | Définir une stratégie de communication interne et externe..... 20

Axe 7 | Augmenter le nombre d'adhérents et favoriser la mobilisation des bénévoles 21

Axe 8 | Ajuster l'organisation pour une double approche « Expertise et médiation territoriale » 22

Carnet d'adresses..... 23

AGIR pour la BIODIVERSITÉ VENDÉE

La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 46 21 91
Courriel : vendee@lpo.fr

LPO Vendée (2014) – Projet associatif 2015|2022.
Directeur de la publication : Frédéric SIGNORET
Coordination : Amandine BRUGNEAUX, Suzanne PRAUD
Comité de lecture : Nicole BRICOUT, Annick MAZOYER, Jean-Paul PAILLAT, Jean-Marie MAHU, Suzanne PRAUD

Photographies de couverture : Clément CAIVEAU, LPO 85, Frédéric SIGNORET
Photographies de 4e de couverture : Julien SUDRAUD, Amandine BRUGNEAUX, LPO 85, Benjamin SEVOZ
Composition : Les pieds sur terre... (85)
Impression : Imprimerie Belz (85)
Imprimé sur papier recyclé Cyclus 90g avec encres à base végétale. IMPRIM'VERT®

UN PROJET ASSOCIATIF, POUR QUOI FAIRE ?

- Poser un bilan après 20 ans d'activité et s'interroger sur une meilleure prise en compte d'un contexte environnemental en mutation.

- Prendre en compte un champ d'action élargi en 2012, de l'oiseau à l'ensemble de la biodiversité.

- Analyser les attentes des adhérents sur l'ouverture de la LPO à la biodiversité et intégrer sa protection dans une démarche citoyenne de proximité.

- Faire connaître notre démarche, nos actions, en se connectant pleinement à la vie associative locale et en élargissant nos adhésions.

Tracer ensemble, adhérents, bénévoles et salariés des axes d'action majeurs et mobilisateurs pour les prochaines années.

Gorgebleue à miroir © Cédric Nassivet

DE LA PROTECTION DES MACAREUX À CELLE DE LA BIODIVERSITÉ

Quarante ans après la naissance du Groupe Ornithologique Vendéen (GOV), Vingt ans après la création de la LPO Vendée qui lui a succédé, la protection de la nature reste notre ambition première.

Le contexte a cependant fortement évolué. Prendre en compte cette évolution est essentiel à la mise en perspective de l'activité de la LPO Vendée pour les sept prochaines années.
Un rapide regard en arrière permet de comprendre l'enchaînement des étapes.

Observer, comprendre, utiliser la nature a toujours mobilisé les Hommes. Le XIXe siècle voit l'arrivée de naturalistes éminents et de scientifiques qui, au début du XXe siècle, se réunissent en conférences, congrès et colloques. Leurs préoccupations sont centrées sur la destruction de certaines espèces animales et la protection de la nature comme patrimoine universel. Les associations naturalistes, dont la LPO France, voient le jour à cette époque.

La communauté internationale intègre progressivement les problématiques naturalistes : **1er Congrès international de la nature à Paris (1923), créations de l'UNESCO (1945) et de l'IUCN (1948)**. À la fin des années 1970, elle pose des étapes structurantes avec **la création du Club de Rome (1968) et la conférence de Stockholm (1972)**.

C'est la période où la biologie de la conservation se structure.

Ce mouvement scientifique se construit progressivement au niveau international puis européen. En 1976 au niveau national, la 1re loi de protection de la nature préconise la préservation de 10 à 20 % de nos territoires. Parcs, réserves naturelles, espaces sensibles sont créés et le sont encore aujourd'hui.

Au « Sommet de la terre à Rio » (1992) apparaissent le concept de Biodiversité (contraction de « diversité biologique) et l'émergence des problématiques environnementales.
La « Biodiversité » est née.

S'agit-il d'une science nouvelle ? S'agit-il d'une construction sociale ? La biodiversité s'intéresse à toutes les formes vivantes et à leurs différents niveaux d'organisation. Au concept patrimonial elle ajoute une dimension évolutive liée au déploiement des activités humaines.

La biodiversité entre désormais dans les préoccupations des acteurs de la vie associative et locale.
Si la Nature est perçue comme belle, menaçante ou source de richesses, la biodiversité véhicule désormais l'image d'une nature qui se dégrade et qu'il est nécessaire de préserver.

Entre 2001 et 2005 une étape clé est franchie. **Les scientifiques définissent différents types de « services écologiques » rendus par la nature au bénéfice des sociétés humaines** (2005 - 1er Rapport du Millennium Ecosystem Assessment).

Cette approche par « services » ouvre aussi la voie à une approche « marchande », avec l'idée « qu'il est possible de détruire ici à condition de créer là-bas ». Le débat économique, politique, éthique autour de la biodiversité est engagé pour nos sociétés.

Nous devons imaginer de faire prospérer sur nos territoires, activités humaines et biodiversité. C'est tout l'enjeu de la « Réconciliation » selon le terme de Rosenzweiz (2001).

Quels sont nos champs d'actions possibles ?

L'exploitation raisonnée des écosystèmes de nos territoires sans les dégrader devient l'enjeu majeur des années à venir. La Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020, intègre cette préoccupation dans le cadre d'une démarche participative.

Notre projet associatif invite chacun de ses acteurs à s'y inscrire pleinement. Il propose une mobilisation citoyenne pour la valorisation de la biodiversité dans le cadre d'un usage durable et équitable du patrimoine naturel.

QUELQUES MOTS-CLÉS

BIODIVERSITÉ
Diversité des formes vivantes et de leurs niveaux d'organisation.

ESPÈCES MENACÉES
Une espèce est déclarée menacée d'extinction si elle répond à différents critères : disparition d'habitats, déclin de sa population, érosion génétique, chasse, pêche intenses.

CHAÎNE ALIMENTAIRE
Suite de relations alimentaires entre les êtres vivants. Chaque être vivant mange celui qui le précède. La chaîne alimentaire maintient l'équilibre d'un écosystème.

ÉCOSYSTÈME
Association d'une communauté d'espèces vivantes (biocénose) et de leur environnement physique (biotope).

HABITAT NATUREL
Unité naturelle bien identifiable, caractérisée par sa végétation, son climat, son exposition, son altitude, sa géologie et par les activités humaines qui y ont lieu.

La LPO aujourd'hui

En France

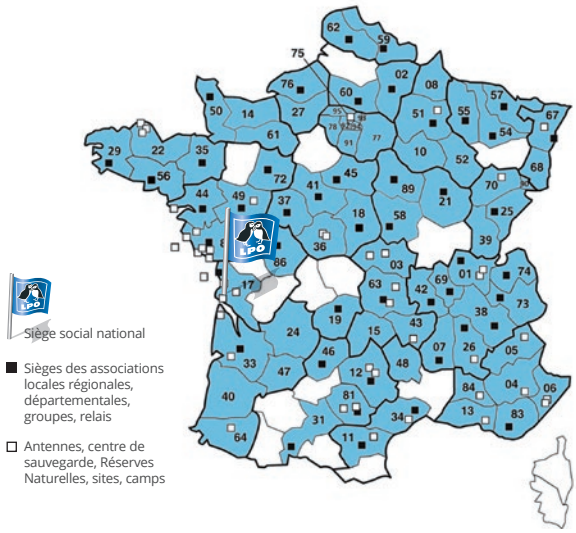

La Ligue pour la Protection des Oiseaux agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.
Forte de 45 000 membres, la LPO est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France.

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du Macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son emblème. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986.

La LPO est le représentant français de BirdLife International, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,3 millions d'adhérents dans le monde).

La LPO est présente dans :
- **21 régions** et **73 départements**
- **6 centres de sauvegarde**
- **9 réserves naturelles nationales** dont 4 en Vendée : Marais du Müllembourg (Noirmoutier), Baie de L'Aiguillon, Michel Brosselin (Saint-Denis-du-Payré), Casse de la Belle Henriette (La Faute-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer)
- **4 réserves naturelles régionales** dont 1 en Vendée : les Marais de la Vacherie à Champagné-les-Marais

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :
- **protection des espèces**
- **préservation des espaces**
- **éducation et sensibilisation**

Indicateurs d'évolution récente

	2004	2014
Nombre de membres	45 794	44 000
Nombre de Refuges LPO	9 259	17 901

En Vendée

1975 | Création du Groupe Ornithologique Vendéen (GOV) autour de 21 membres fondateurs.

1995 | Le GOV rejoint le réseau LPO et devient la LPO Vendée.

2015 | La LPO Vendée en quelques chiffres :
- **817 membres**
- **4 groupes locaux** : Pays yonnais, Talmondais, Sud-Vendée et Marais breton
- **2 antennes locales** : en Marais breton et en Sud-Vendée
- **20 administrateurs**
- **11 salariés** (10,3 ETP)

Indicateurs d'évolution récente

	2004	2014
Nombre de membres	556	817
Heures de bénévolat valorisé	4 567	10 265
Budget en euros	265 000	549 000
Nombre de salariés	7	11
Nombre de données naturalistes collectées	249 944	1 209 159
Nombre de RDV du programme des sorties	57	153
Nombre de Refuges LPO	149	297
dont : écoles	2	13
collectivités	1	9

Répartition des activités financées en 2014

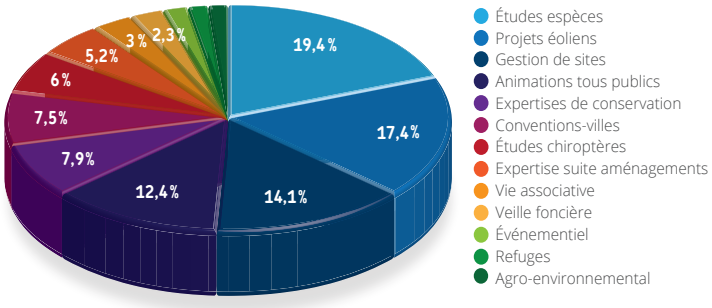

Les réussites de la LPO Vendée DEPUIS 20 ANS

- Chaque année, plus de 300 sorties et animations organisées pour le grand public et les jeunes.

- Depuis 2008, programme départemental d'achat de terrains à vocation écologique.

- Dans les années 1980, découverte d'un site unique de migration automnale des passereaux à la pointe de l'Aiguillon (Vendée).
En 1983, ouverture du premier camp de migration qui deviendra un camp annuel pour étudier la migration et sensibiliser le public.

- Une expertise naturaliste reconnue par nos partenaires locaux.

- En mai 2014, parution de l'ouvrage « Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire » aux éditions Delachaux et Niestlé.

Cette réalisation communautaire, pilotée par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, est le fruit de la mobilisation du réseau d'observateurs entre 2007 et 2012.

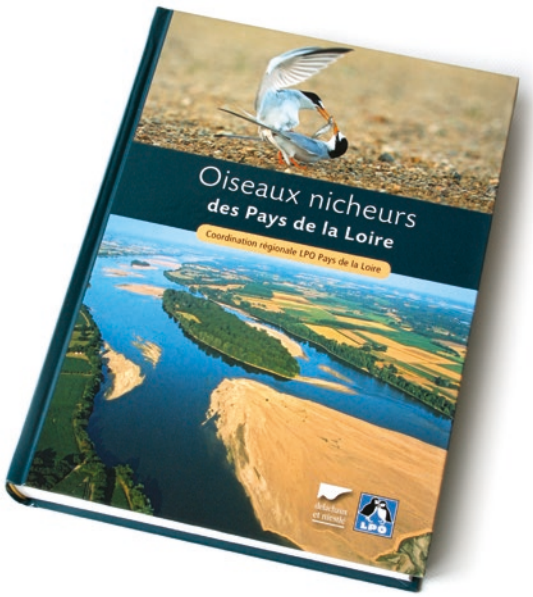

Sortie observation de l'avifaune ouverte au public © Antoine Hache

Hélène et Stanley, éleveurs de vaches maraîchines © Alain Rétif

Camp de migration à la pointe de l'Aiguillon © Jade Dauvillers

Radiopistage des chiroptères © LPO85

LA LPO VENDÉE, DES VALEURS qui nous rassemblent...

Des naturalistes, passeurs de passion et militants

La Vendée, territoire exceptionnellement riche sur le plan biologique par sa situation littorale et l'importance de ses zones humides, a vu évoluer de nombreux naturalistes au cours de l'histoire : René Antoine Réaumur, Auguste et Charles Payraudeau, Georges Durand, suivis par des écologistes comme Michel Brosselin et un cinéaste animalier reconnu, Philippe Garguil, avant-dernier président du GOV et grand « passeur d'histoires ».
Le Groupe Ornithologique Vendéen (GOV) est né de cette émulation intellectuelle foisonnante.
Les vendéens comptent de nombreux ornithologues connus et compétents. Citons parmi eux : Lucien Grillet et Christian Gonin. Leurs successeurs, jumelles en permanence autour du cou et carnet en poche, alimentent aujourd'hui la base de données naturalistes ***www.faune-vendee.org***.

La rigueur scientifique, l'intégrité du naturaliste qui constate objectivement, est une valeur fondatrice toujours vivace en 2015

Si, la plupart du temps, le naturaliste se ménage des temps solitaires pour l'observation ou la précision des inventaires, il n'en reste pas moins que la LPO Vendée a toujours été une formidable école du partage des connaissances.
Les anciens du GOV nous ont appris patiemment à reconnaître et connaître les sauterelles, les libellules, les plantes du marais, etc. Ils restent nos références, toujours disponibles, dès qu'il s'agit de « faire du terrain ».

Avec une évolution de ses moyens de communication, la LPO Vendée a su préserver son ouverture au grand public. Il suffit de regarder la richesse du programme d'animations pour se convaincre du dynamisme incroyable qu'a su développer la LPO Vendée dans ce domaine de l'échange, au bénéfice des néophytes. La plupart des sorties sont gratuites et assurées par des bénévoles qui mettent à disposition leurs connaissances du terrain.

Le partage des connaissances, la seconde valeur de notre association.

Lorsque l'on aime partager ce patrimoine commun, précieux et menacé, on est amené à se mobiliser pour le défendre.
Ceux d'entre nous qui sont les plus impliqués dans leurs territoires deviennent militants.
Militer, c'est mettre en évidence des systèmes locaux qui montrent les voies possibles pour une réconciliation entre société et biodiversité, plutôt que laisser la place à la fatalité. La LPO Vendée se réjouit de transmettre l'espoir que d'autres fonctionnements humains sont possibles pour changer notre rapport à la nature. C'est toujours par ses marges qu'une société évolue.

La défense de la biodiversité mobilise notre vigilance...

L'avocette et le saunier © Didier Perocheau

...DES ENJEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ à moyen terme

L'utilisation toujours croissante des pesticides, l'artificialisation des sols, la stérilisation de la terre par l'érosion, le dérèglement climatique sont autant de nuisances dont notre société va souffrir.
La biodiversité sauvage, elle, renaîtra sous d'autres formes après la fin de l'ère industrielle.

Le seul enjeu pour les citoyens réalistes et optimistes est de préparer l'après. Comment allons-nous vivre ensemble dans un environnement nouveau avec de nouveaux rapports sociaux et une relation apaisée avec la biodiversité ? S'agit-il d'une utopie ?

Pour nous, les utopistes sont ceux qui croient possible le maintien de nos systèmes socio-économiques basés sur la croissance.

La société civile est en mouvement sur les questions de résilience. Les AMAP, les circuits courts, Nature et Progrès, Terre de Liens sont des illustrations de ce que les citoyens sont en capacité d'initier en parallèle des politiques institutionnelles.

La LPO Vendée s'intègre dans ces dynamiques sociales, convaincue que l'action de chaque citoyen est un mode d'intervention complémentaire et porteur d'avenir pour la réconciliation de nos sociétés avec la biodiversité.

Notre posture de naturaliste, protecteur de la nature, est réaliste : l'homme est menacé, notre devoir est d'ouvrir le champ des possibles, avec enthousiasme et humanisme :

- sensibiliser et éduquer à l'environnement tous les publics et à toutes les étapes de la vie,
- évaluer en permanence la biodiversité sur notre territoire sous forme participative,
- accentuer la mobilisation des particuliers, des collectivités et des acteurs économiques en faveur de la biodiversité,
- être vigilant sur l'application du triptyque « éviter/réduire/compenser », privilégier le volet « éviter » et être force de proposition sur le volet « compenser »,
- veiller à la préservation des espaces agricoles et naturels,
- accompagner une agro-écologie citoyenne.

Aujourd'hui, l'agriculture apparaît comme une activité à la croisée de multiples enjeux sociétaux : la qualité de l'eau, le réchauffement climatique, la souveraineté alimentaire, la santé, l'emploi, l'aménagement du territoire et évidemment la préservation de la biodiversité.

Nous voyons comment tous les enjeux d'évolution de notre société pour la prise en compte de la biodiversité sont suspendus à une évolution vertueuse de l'agriculture.

La LPO Vendée est fière d'être innovante dans ce domaine, parmi les associations de protection de la nature.

Abeille © *Benjamin Sevoz*

Pour protéger la nature,
forte de ses valeurs et de son histoire,
la LPO Vendée prend un nouvel élan pour 2015- 2022 :

ENSEMBLE
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ
SUR NOTRE TERRITOIRE,

et définit :

Bruant jaune © *Sébastien You*

5 axes stratégiques d'action

Axe 1 | Placer la biodiversité au cœur du débat citoyen

Axe 2 | Développer, valoriser les connaissances naturalistes et mettre en œuvre des actions de protection

Axe 3 | Accompagner tous les acteurs du territoire dans la prise en compte de la biodiversité

Axe 4 | Favoriser une agriculture qui innove par la préservation de la biodiversité

Axe 5 | Porter des actions militantes et assurer leur médiatisation

&

3 axes opérationnels pour atteindre nos objectifs

Axe 6 | Mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe

Axe 7 | Augmenter le nombre d'adhérents et favoriser la mobilisation des bénévoles

Axe 8 | Ajuster l'organisation pour une double approche "Expertise et médiation territoriale"

Animation tout public © *Amandine Brugneaux*

Mésange charbonnière et Mésange bleue à la mangeoire © *Alain Rétrif*

Construction de nichoirs à Chouette chevêche © *Amandine Brugneaux*

Axe 1 stratégique

Des exemples de réalisations...

Programme varié d'animations et de sorties Nature

Proposer des animations pour tous les publics et sur des sujets variés comme ici les insectes des prairies.

Inventaire participatif « Oiseaux des jardins »

Relayer les 2 comptages annuels nationaux qui consistent à compter les oiseaux posés dans son jardin, en hiver puis au printemps et saisir les données sur ***www.faune-vendee.org***

Opération chevêche

Faire découvrir l'espèce et son habitat.
Participer à sa protection par la construction et la pose de nichoirs avec les enfants.

PLACER LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DU DÉBAT CITOYEN

« Les citoyens sont les acteurs à part entière du devenir de la biodiversité par leurs pratiques et leurs choix quotidiens : consommation, déplacements, logement, modes de vie. Il importe de capitaliser et de valoriser les initiatives citoyennes favorables à la biodiversité et de construire sur ces bases des modèles d'action transmissibles ».

(Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020).

L'axe premier de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020 (SNB) adoptée par la France en octobre 2013 est de « Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité ». Parmi les trois objectifs de cet axe, elle invite les acteurs de la vie locale à **« Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes »**.

Ayant élargi son champ d'action à la préservation de la biodiversité, la LPO Vendée souhaite s'investir pleinement dans ce domaine qui s'inscrit naturellement dans le cadre de l'engagement citoyen qu'elle assume de longue date en tant qu'association de défense de la nature.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

1. **Sensibiliser et former** aux enjeux de la biodiversité tous les publics : grand public, jeunes, sympathisants, adhérents, bénévoles.
2. **Faire partager** une culture de la nature et le plaisir d'apprendre.
3. **Développer nos partenariats** et **créer des liens**auprès d'acteurs de la vie associative et sociale : associations de protection de la nature, adhérents d'AMAP, « circuits courts », consommateurs soucieux de biodiversité, randonneurs, jardiniers...
4. **Faire connaître, valoriser, promouvoir** es réalisations locales exemplaires pour la biodiversité.
5. **Développer et promouvoir** le réseau Refuges LPO auprès des particuliers et des collectivités locales.
6. **Représenter la LPO Vendée** dans les instances consultatives et/ou de concertation : SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), commissions préfectorales, comités de projets, conseils de développement, CLE (Commission Locale de l'Eau).

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- **La mise en œuvre de sorties, d'animations, d'inventaires naturalistes** ciblés sur des actions exemplaires pour la biodiversité : Refuges, réalisations communales, fermes bio.
- **Une communication « grand public » plus dense et enrichie** de supports pédagogiques ciblés.
- **La mobilisation de tous les bénévoles volontaires** sur des actions de sensibilisation, de formation et de médiation territoriale.
- **Une formation spécifique pour les bénévoles** volontaires.
- **L'actualisation et l'enrichissement de nos fichiers partenaires, adhérents, sympathisants** pour mieux cibler la diffusion de nos informations.

Suivi des busards cendrés dans la plaine © *LPO85*

Triton marbré © *Marlène Seguin*

Saisie d'observations ornithologiques sur Naturalist © *LPO85*

Axe stratégique 2

Des exemples de réalisations...

Préservation du Busard cendré dans la plaine vendéenne

Protéger les nichées de jeunes busards lors des travaux agricoles de fauche ou de moisson.

Inventaire des mares dans le bocage yonnais

Mieux connaître les espaces bocagers pour les protéger.

Base de données www.faune-vendee.org

Animer un réseau d'observateurs dans une démarche constructive et pérenne.

DÉVELOPPER, VALORISER LES CONNAISSANCES NATURALISTES ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PROTECTION

L'acquisition de connaissances sur la faune sauvage et la nature est une des missions premières de la LPO. C'est le préalable indispensable pour engager la protection des espèces et la préservation de leurs habitats.

Dans l'accomplissement de cette mission, rappelons que la LPO poursuit des finalités complémentaires :

- recueillir des données pour mieux protéger la faune et la flore : recensements, diagnostics, comptages, observations individuelles ou collectives sont réalisées dans le cadre d'enquêtes locales ou nationales,
- rendre accessibles ces informations au grand public, pour une meilleure connaissance de son environnement,
- valoriser ces informations auprès des partenaires : naturalistes, scientifiques et acteurs du territoire,
- protéger des espèces en danger mais aussi conduire des actions pour l'ensemble de la biodiversité.

Ces missions sont réalisées en collaboration avec d'autres associations naturalistes aux compétences complémentaires.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

7. **Informer aussi souvent que possible** les publics intéressés par les problématiques naturalistes.
8. **Mettre en œuvre** de nouveaux plans de protection : Barge à queue noire, Hibou des marais, Busard cendré, etc.
9. **Renforcer notre professionnalisme et élargir nos compétences,** notamment dans le domaine marin et le domaine de la « vie des sols ».
10. **Réhabiliter la « nature »** sous ses formes les plus variées, notamment en zones périurbaines.
11. **Mieux faire connaître** nos actions de protection.

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- **L'information sur l'utilisation des supports de collecte** des données : Faune Vendée, protocoles d'inventaires, enquête "Hirondelles"...
- **La mise en œuvre d'une dynamique du réseau** des observateurs en lien avec les autres associations naturalistes et les acteurs du domaine de l'agro-écologie.
- **La communication sur les actions de protection** en cours et leurs résultats.
- **L'acquisition de foncier** pour préserver des habitats sensibles.

Restauration de zones humides © Charles Dupé

Parc éolien sur la plaine © Julien Sudraud

Visite du cimetière paysager de la Roche-sur-Yon © Hairia Adbalch

Axe 3 stratégique

Des exemples de réalisations...

Expertise

Accompagner les acteurs du territoire par nos expertises naturalistes et le suivi de travaux de restauration de milieu naturel.

Éolien

Poursuivre le travail d'expertise, d'accompagnement et de veille autour des projets éoliens terrestres et offshore.

Convention-cadre avec les communes

Accompagner les collectivités dans la prise en compte de la biodiversité dans la gestion de leurs espaces verts.

ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

Tous les acteurs du territoire, qu'ils soient élus territoriaux, responsables d'entreprise, chargés d'aménagement, responsables associatifs, techniciens au service d'un projet, sont confrontés à la prise en compte de la biodiversité. Pour éclairer leurs prises de décisions, ils ont nécessairement besoin d'accompagnement.
Par ses connaissances et son expertise, d'ores et déjà reconnues et appréciées, la LPO a toute sa place, soit en tant que partenaire, soit en tant que simple prestataire. Citons à titre d'exemples : préconisations de plans de gestion, contrats nature, études d'impacts en éolien ou en ouvrages d'art...
Forte de son expérience, la LPO souhaite, pour la période 2015-2022, cibler son action sur les objectifs développés ci-dessous.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

12. **Accompagner les collectivités publiques** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité : SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), corridors écologiques : Trame Verte et Bleue, développement et aménagement urbain, incidence des pollutions sur les milieux aquatiques.

13. **Promouvoir la mise en valeur des réserves foncières** publiques en favorisant des projets innovants.

14. **Veiller à la mise en œuvre de la séquence « Éviter/Réduire/Compenser »** auprès des aménageurs intervenants dans des projets d'infrastructures : éolien offshore, aménagements routiers...

15. **Développer notre présence** sur l'espace littoral et marin, enjeu d'infrastructures pour les prochaines années.

16. **Faire connaître nos compétences** et notre qualité d'expertise.

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- La sensibilisation et l'accompagnement des collectivités publiques dans leurs responsabilités par rapport à la protection de la biodiversité.
- La valorisation des réalisations exemplaires pour la biodiversité.
- La mise en place d'un réseau local de veille et d'information.

Troupeau-école © Alain Rétif

Visite de ferme © Collectif Court-circuit

Les moutons de Corentin dans le marais © Alain Rétif

Axe 4 stratégique

Des exemples de réalisations...

Troupeau-école conduit en écopâturage sur Noirmoutier

Proposer des situations d'apprentissage à des porteurs de projets agro-écologiques.

Partenariat avec « Terre de Liens »

Développer des partenariats pour faciliter l'accès au foncier à des porteurs de projets agro-écologiques.

Installation d'un jeune éleveur ovin à La Barre-de-Monts

Accompagner l'installation d'agriculteurs porteurs de projets agro-écologiques.

FAVORISER UNE AGRICULTURE QUI INNOVE PAR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Notre mission de préservation ne peut plus se cantonner à la préservation d'espaces ciblés : parcs, réserves, sites sensibles ; elle doit élargir son périmètre aux territoires habités ou exploités par l'homme.
L'agriculture occupe 60 % de la superficie des Pays de la Loire et 70 % de celle de notre département. Cette activité est la première gestionnaire de l'espace de notre territoire.

Les espèces sauvages des milieux agricoles sont en diminution constante. Certaines d'entre elles sont menacées de disparition à terme : plantes adventices, papillons, abeilles, amphibiens…
Cette situation alarmante est révélatrice de l'état de notre environnement immédiat. Non seulement l'érosion de la biodiversité se poursuit mais le nombre d'agriculteurs diminue. En conséquence, le parcellaire s'agrandit avec son cortège d'intensification, d'accroissement d'intrants, de drainage et d'arrosage, d'arrachage de haies, d'ouvertures de chemins et d'appauvrissement des sols autant de facteurs d'érosion de la biodiversité.

L'avenir de notre société - alimentation, qualité de l'eau, qualité de l'air - est lié à l'avenir des écosystèmes qui nous entourent et notamment des sols. L'objectif d'une biodiversité préservée implique que les activités agricoles s'emploient à les exploiter sans les dégrader et recherchent même à les régénérer.

La LPO a déjà préconisé les conditions d'une agriculture durable qui préserve les sols, la biodiversité globale, la santé publique, en s'appuyant sur les synergies agriculture-biodiversité.
En 2011, la LPO publiait le *"MANIFESTE POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA NATURE ET DES HOMMES".*

La LPO Vendée souhaite résolument confirmer son engagement auprès d'une agriculture défendant l'agro-écologie dont l'agriculture biologique est le modèle le plus structuré. Elle formule, en ce sens, des résolutions fortes pour les sept prochaines années.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

17. **Sensibiliser les sympathisants, les adhérents et plus globalement les consommateurs** à l'intérêt de modes d'exploitation préservant la biodiversité.

18. **Créer des liens avec les structures associatives, éducatives et professionnelles** intervenant dans le domaine de l'agro-écologie.

19. **Susciter l'intérêt pour le métier de « paysan protecteur de la biodiversité »** auprès d'étudiants et/ou de publics en reconversion et accompagner leur formation.

20. **Favoriser l'installation de porteurs de projets innovants pour la protection de la biodiversité,** notamment en leur facilitant l'accès au foncier.

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- **Une médiation auprès de tous les publics** pour permettre la découverte et la meilleure connaissance des réalisations exemplaires qui existent sur notre territoire.

- **Un processus de veille** sur l'identification de surfaces libérées susceptibles de permettre des « installations paysannes ».

Axe stratégique 5

Des exemples de réalisations...

Stand d'informations © LPO85

Présence sur les manifestations

Informer le public sur nos positions et nos actions grâce à des stands

Table ronde à la Clopinière © LPO85

Table ronde

Participer aux débats

Préparation de panneaux de sensibilisation © LPO85

Semaine pour les alternatives aux pesticides

Relayer les manifestations nationales

PORTER DES ACTIONS MILITANTES ET ASSURER LEUR MÉDIATISATION

Depuis sa création, la LPO a toujours développé une démarche militante pour promouvoir le respect du vivant. Son acte créateur en 1912 s'est inscrit dans cette démarche.
Lors de l'élaboration de notre projet associatif, les adhérents ont rappelé leur attachement à cette forme d'action, compte tenu des enjeux médiatiques et politiques qu'elle sous-tend.

Notre conviction

La LPO Vendée continuera à privilégier le dialogue, la négociation, le plaidoyer, la recherche de compromis pour faire entendre la cause de la biodiversité.
Elle est convaincue que les activités économiques peuvent s'organiser, se développer tout en prenant en compte la biodiversité ordinaire indispensable à nos sociétés humaines.

« Dans un monde fini dont les ressources naturelles sont limitées, travailler à recréer du lien entre biodiversité et société doit devenir une priorité » *Cynthia Fleury*

La LPO Vendée s'inscrira dans une démarche militante. Chaque fois qu'elle l'estimera nécessaire, elle portera son combat sur le plan médiatique pour sensibiliser le public aux enjeux de la biodiversité ou pour faire connaître le non respect des textes et réglementations par des décideurs locaux. Pour le respect du vivant, nous saurons aussi soutenir les actions utiles à l'évolution de la législation portant sur :

- l'érosion de la biodiversité du sol qui diminue son rôle de dépollution et ses capacités nutritionnelles,
- la qualité de l'eau,
- la diminution des insectes pollinisateurs qui menace la diversité de notre alimentation,
- la reconnaissance légale des animaux en tant qu'êtres vivants.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

21. **Affirmer notre présence** dans le débat environnemental pour promouvoir le respect du vivant.

22. **Être acteur** au sein du réseau des associations de protection de la nature.

23. **Développer** la veille environnementale.

24. **Veiller au respect des lois** et réglementations en matière de protection du vivant.

25. **Assurer**, par la voie médiatique, **l'information** du grand public sur nos alertes, nos positions, nos actions.

Notre démarche

- **Rester attentif et vigilant au respect du vivant** dans chaque projet de développement ou de mutation économique engagé sur notre territoire.

Axe 6 opérationnel

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

La LPO Vendée a besoin d'être entendue et reconnue pour convaincre, au niveau de sa communication externe.

Elle a aussi besoin de partager l'information sur ses actions en cours, ses succès et/ou difficultés rencontrées avec ses membres pour atteindre un objectif commun : avancer ensemble autour du projet associatif. Pour cela, une communication interne simple et structurée est primordiale.

Actuellement, la LPO Vendée dispose de supports réguliers de communication :
- le LPO INFO Vendée (2 publications par an),
- le Guide des sorties (2 publications par an),
- une lettre mensuelle aux adhérents sous forme de courrier électronique,
- des articles scientifiques dans La Gorgebleue 2.0 publiés sur www.faune-vendee.org,
- un site internet http ://vendee.lpo.fr et une présence sur les réseaux sociaux.

Elle bénéficie également des outils de communication du réseau LPO.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

1. **Sensibiliser** un public élargi aux enjeux de la préservation de la biodiversité sur nos territoires.
2. **Faire connaître et reconnaître la LPO Vendée**, ses objectifs et ses actions.
3. **Mettre en œuvre une stratégie globale de communication**, interne d'une part et externe d'autre part, au sein d'une « commission-communication », pour :
   - définir les populations spécifiques que nous souhaitons informer ou sensibiliser,
   - créer des supports et canaux adaptés aux objectifs recherchés et aux populations ciblées,
   - veiller à une diffusion conforme aux populations définies, le tout en relation et à l'initiative de chaque « commission-axe ».

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- **Une synergie active** entre la « commission-communication » et les « commissions-axe » de chacun des cinq axes stratégiques.
- **Une planification annuelle des événements** en septembre-octobre précédant chaque année budgétaire.
- **L'établissement d'un bilan annuel des actions de communication** réalisées par axe et par population en septembre-octobre, afin de rééquilibrer régulièrement nos actions.

Axe 7 opérationnel

AUGMENTER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS ET FAVORISER LA MOBILISATION DES BÉNÉVOLES

Nous sommes 800 femmes et hommes qui, par leur adhésion, soutiennent les centaines d'actions que la LPO Vendée mène chaque année dans notre département en faveur de la nature et pour la préservation de la biodiversité.
En augmentant le nombre d'adhérents, nous donnerons force et légitimité à notre association pour faire évoluer les mentalités et les pratiques pour le respect du vivant.

TOUS BIODIV'ACTEURS, EN ADHÉRANT À LA LPO !

La LPO Vendée c'est aussi 150 bénévoles qui contribuent par leur engagement actif à la réalisation de nos actions au quotidien.
Dans son projet associatif la LPO Vendée a la volonté d'élargir et mobiliser un nombre croissant de bénévoles qui, par leurs talents et leurs envies, contribueront au projet collectif tout en enrichissant leur expérience personnelle.

Cette contribution peut s'exprimer soit en participant individuellement aux actions d'inventaires, comptages, soit en rejoignant l'un des 4 groupes locaux existants déjà sur le département :

- Groupe local du Pays Yonnais - 85000 - La Roche-sur-Yon,
- Groupe local du Talmondais - 85440 Talmont-Saint-Hilaire,
- Groupe local du Marais breton - 85230 - Beauvoir-sur-Mer,
- Groupe local du Sud Vendée - 85450 Champagné-les-Marais.

FAVORISONS L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX "BÉNÉVOLES" À NOS CÔTÉS.

Nos objectifs pour 2015 | 2022

4. **Augmenter** le nombre d'adhérents.
5. **Accueillir les nouveaux adhérents** sur des événements spécifiques et au sein des groupes locaux.
6. **Fidéliser nos adhérents et nos bénévoles** par une communication ciblée et des actions dédiées.
7. **Proposer et promouvoir des actions de formation** à l'intention des bénévoles.
8. **Assurer la pérennité** des groupes locaux ou thématiques existants et encourager l'émergence de nouveaux groupes.

Les moyens que nous souhaitons privilégier

- **L'enrichissement du plan de formation pour les adhérents et les bénévoles** sur les différents domaines : connaissances naturalistes, connaissances techniques et juridiques, sensibilisations, animations.
- **L'établissement d'un "carnet d'adresses" des référents bénévoles** par action pour faciliter les échanges.
- **La mise en valeur régulière du bénévolat** dans nos supports de communication.
- **La création d'un canal permettant un lien bénévoles-administrateurs** et ouvrant la possibilité d'une information ascendante pour les bénévoles.

Axe 8 opérationnel

AJUSTER NOTRE ORGANISATION POUR UNE DOUBLE APPROCHE "EXPERTISE ET MÉDIATION TERRITORIALE"

L'expertise naturaliste est le métier originel à la LPO Vendée, toutefois cette expertise n'a de sens que si elle contribue à la protection de la nature et si elle favorise la relation humaine. La spécificité de la LPO Vendée passe donc par une organisation qui fonctionne en dehors des schémas traditionnels.
Elle s'appuie et continuera à s'appuyer sur les principes suivants :

- les adhérents sont au cœur du dispositif,
- la totalité des moyens associatifs sont affectés à la préservation de la biodiversité,
- le fonctionnement se veut participatif et démocratique,
  Il s'appuie systématiquement sur des binômes bénévoles référents/salariés pour conduire à bien et en complémentarité chaque mission. L'initiative, la réalisation et l'aboutissement de chaque action doivent s'effectuer en toute réciprocité et dans le respect des objectifs de l'association.
- les activités de médiation territoriale et d'expertise sont organisées entre les salariés et avec les bénévoles de façon conjuguée voire conjointe dans chaque dossier engagé.

Des organes décisionnels ouverts

La LPO Vendée fonctionne grâce à un bureau et un conseil d'administration, organes décisionnels qui doivent rester ouverts. **Les contributions d'un bénévole rapporteur d'une commission ou d'un groupe local, d'un administrateur-référent ou d'un salarié y sont encouragées.**

Une présidence si possible partagée

La LPO Vendée souhaite privilégier une présidence partagée **de manière à exprimer différentes sensibilités et à être plus à l'écoute des suggestions** des adhérents et bénévoles.

Un maillage du territoire selon 3 pôles géographiques : Marais breton, Pays yonnais et Sud Vendée

Cette décentralisation par pôle traduit la volonté d'implantation de la LPO dans les territoires au plus près des réalités du terrain et des problématiques locales en matière d'environnement.
Elle permet aujourd'hui une direction partagée entre les 3 coordinateurs de pôle et la présidence, au sein d'un comité de gouvernance.
Ce maillage territorial permettra d'envisager à terme une évolution régionale s'appuyant sur une représentation territoriale existante et/ou à compléter sur le département (Haut bocage, Pays des Olonnes).

Des chargés de mission, experts naturalistes au service du projet associatif

Les naturalistes sont le socle fondateur de l'association, chez les salariés comme chez les bénévoles.
La particularité de la LPO Vendée, c'est le souci omniprésent que ces experts soient au service du projet associatif. Pour cela, les chargés de missions doivent être en contact permanent avec les adhérents et les médiateurs salariés. La réalisation d'études aussi perfectionnées soient-elles n'est pas une fin en soi. Ces expertises n'ont de sens pour nous que si elles contribuent à la protection de la nature.

L'émergence du métier de « Médiateur territorial »

Pionnière de l'animation « nature » dans les années 1980 à 2000 avec les CPN, les CPIE… la LPO Vendée a la volonté de faire évoluer cette mission.
Comme l'animateur hier, **le médiateur territorial aujourd'hui continuera à faire découvrir la nature, mais en outre il contribuera à une meilleure sensibilisation des publics et des partenaires** : aux impacts des activités humaines sur notre environnement proche, aux projets socio-économiques qui émergent sur nos territoires et aux dynamiques citoyennes locales qui se construisent au bénéfice d'une biodiversité préservée.

Cette médiation à l'échelle du territoire est **un enjeu fort de notre projet associatif.**

AGIR pour la BIODIVERSITÉ VENDÉE

LPO VENDÉE 20 ans d'ACTIONS pour la BIODIVERSITÉ

Carnet d'adresses

- **Le siège social de la LPO Vendée** est basé à La Roche-sur-Yon.
  LPO Vendée - La Brétinière | 85000 La Roche-sur-Yon - 02 51 46 21 91 - vendee@lpo.fr

- **LPO Vendée | Antenne Marais breton**
  16, rue de la Croix Blanche | 85230 Beauvoir-sur-Mer - 02 51 49 76 53 - marais-breton@lpo.fr

- **LPO Vendée | Antenne Sud-Vendée**
  Le Grand Mothais | 85450 Champagné-les-Marais - 02 51 56 78 80 - sudvendee@lpo.fr

- **LPO Vendée | Local de Fontenay-le-Comte**
  Mairie annexe de Saint-Médard-des-Prés | 02 51 50 70 82
  93, rue de la Villa Gallo Romaine | 85200 Fontenay-le-Comte

...et les réserves naturelles gérées par la LPO

- **La Réserve Naturelle Régionale Marais de la Vacherie**
  Le Grand Mothais | 85450 Champagné-les-Marais - 02 51 56 78 80 - marais-poitevin@lpo.fr

- **La Réserve Naturelle Nationale Michel Brosselin** co-gérée par la LPO et l'ONCFS.
  Pôle des Espaces Naturels | 85580 Saint-Denis-du-Payré - 02 51 28 41 10 | rn.saintdenisdupayre@lpo.fr

- **La Réserve Naturelle Nationale des Marais de Müllembourg**
  Fort Larron | 85330 Noirmoutier-en-l'Île - 02 51 35 81 16 - marais.mullembourg@wanadoo.fr

- **La Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon** co-gérée par la LPO et l'ONCFS.
  Ferme de la Prée Mizotière - 85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
  02 51 56 90 01 - frederic.corre@lpo.fr | emmanuel.joyeux@oncfs.gouv.fr

- **La Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette**
  Pôle des Espaces Naturels | 85580 Saint-Denis-du-Payré - 02 51 28 41 10 - sylvain.hunault@lpo.fr

Pointe de l'Aiguillon © *Julien Sudraud*

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VENDÉE